

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Réunion du 15/04/19

Présents : MM. J-P LEDUC (Président) , M. PANARIELLO . M. L. JOUBERT. M. H, SOULE

Absent excusé: Mme RUPERT, M. AVOIRTE (CD), M. P. ALEXANDRE

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

COURRIERS

526858 BAILLY NOISY SFC

Le club nous informe de sa participation à un tournoi national à LYON en catégorie U13 (équipe critérium espoir) et U15 (groupe D2) sur le week-end du 20/21/22 avril 2019 (justificatif fourni).

La Commission prend note.

CRITERIUM DU LUNDI SOIR

500585 LE PECQ US

Le club nous informe que l'éclairage de leur terrain est défectueux, et demande d'inverser les matches prévus à domicile jusqu'à la fin de saison.

Accord de la commission.

Accord des clubs suivants : BAILLY NOISY, MAISONS LAFFITTE et ETANG ST NOM.

Merci au club de APPY de donner sa réponse le plus rapidement possible pour le match du 20 Mai 2019.

DEMANDES VETERANS

D5-E DU 15/05/2019

53822.2 MAUREPAS AS 13 / TRAPPES ES 12

Demande de TRAPPES pour avancer la rencontre au 5 Mai 2019.

Accord écrit de MAUREPAS.

La Commission donne son accord.

FUTSAL

D1-U DU 03/05/2019

54232.1 LA TOILE 2 / LES NOMADES FUTSAL A 1

D2-U DU 03/05/2019

58785.2 FSC LEONES 1 / ASCT 1

La finale de la Coupe des Yvelines Futsal se jouant le Dimanche 5 Mai 2019 à 16h30, et opposant ASCT / Les Nomades

La commission reprogramme ces deux matchs à une date ultérieure.

CONVOCATION

U17

D3-A du 24/03/2019

52299.2 HOUILLES AC 2 / AUBERGENVILLE FC 1

La commission convoque pour sa séance du mardi 23/04/2019 à 18h30:

Pour HOUILLES AC:

L'arbitre de la rencontre: Mr LEFEUVRE Philippe

L'assistant 1 : Mr VITTORI Maxime

Les dirigeants: Mr DJEBAILI Hacene; Mr PASTEAU Xavier

Pour AUBERGENVILLE:

L'assistant 2 : Mr AIT EL KADI Soufiane

L'éducateur : Mr SAGNA Sidi

SITUATION FINANCIERE DES CLUBS (COMPTE LIGUE)

Situation du club de 581511 MANTES OLYMPIQUE FOOTBALL CLUB

En application de la décision du Comité Directeur de Ligue du 1^{er} avril 2019, l'équipe séniors est mise hors compétitions (déclassement de l'équipe et interdiction de jouer hors championnat).

Situation du club de 581762 CHANTIERS AJC 78

En application de la décision du Comité Directeur de Ligue du 1^{er} avril 2019, l'équipe séniors CDM est mise hors compétitions (déclassement de l'équipe et interdiction de jouer hors championnat).

FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE SENIORS

D3-A DU 14/04/2019

50236.2 ST GERMAIN EN LAYE 1 / PECQ US LE 2

Pris note des rapports de ST GERMAIN EN LAYE et LE PECQ.

La commission rappelle à ST GERMAIN EN LAYE que les mails doivent être envoyés de la boîte mail officiel du club.

D4-A DU 14/04/2019

50367.2 SARTROUVILLE F.C. 2 / MEZIERES AJSL 1

Pris note du rapport de l'arbitre. La commission sanctionne l'équipe de SARTROUVILLE selon l'annexe 11 des RS du D.Y.F. d'un avertissement et d'une amende de 30 €

U17

D4-A DU 14/04/2019

52409.2 GUERVILLE ARNOUVILLE 1 / USBS EPONE 1

Pris note du rapport de GUERVILLE. La commission sanctionne l'équipe de GUERVILLE selon l'annexe 11 des RS du D.Y.F. d'un avertissement et d'une amende de 30 €.

U15

D4-B DU 13/04/2019

52930.2 POISSY AS 3 / CARRIERES S/SEINE US 1

Pris note du rapport de POISSY. La commission sanctionne l'équipe de POISSY selon l'annexe 11 des RS du D.Y.F. d'un avertissement et d'une amende de 30 €.

DEMANDES DE RAPPORT

U15

D5-C DU 13/04/2019

53152.2 HOUILLES S.O. 2 / MESNIL LE ROI A.S. 1

La commission demande à HOUILLES SO un rapport détaillé sur la non utilisation de la FMI.

U16F

POULE B DU 16/03/2019

60180.1 LIMAY ALJ 2 / MONTIGNY LE BX AS 2

Pris note du rapport de Montigny. La commission demande à LIMAY un rapport détaillé sur la non utilisation de la FMI. 1° RAPPEL

U12 ESPOIRS

PHASE 2 DU 13/04/2019

59519.1 MANTOIS 78 FC 12 / PARIS SAINT-GERMAIN 12

La commission demande aux deux club un rapport détaillé sur la non utilisation de la FMI.